Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 056-215601717-20261112-20261007-DE

COMMUNE DE PLUHERLIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 12 novembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLUHERLIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur GALUDEC Jean-Pierre, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19
Nombre de conseillers municipaux présents : 15
Nombre de procurations : 3
Date de la Convocation du Conseil Municipal : 05 novembre 2026

PRÉSENTS : GALUDEC Jean-Pierre, POSSÉMÉ Gildas, GUILLET Isabelle, GARÇON Bénédicte, JAGUT Nolwenn, HERRAULT Pascal, FRÉOUX Jean-Paul, CAVALON Michel, BARBIN Françoise, QUELLEC Lydie, GUITON Gaëlle, PRIEZ Nolwenn, RICHARD Aurélie, HAUROGNÉ Sabrina, QUENARDEL François.

POUVOIRS : Jean-Michel VIDUS donne pouvoir à Jean-Paul FRÉOUX. Franck MAGNEN donne pouvoir à Gildas POSSÉMÉ. Sandrine CHAUSSEREAU donne pouvoir à Bénédicte GARÇON.

EXCUSES : Vincent HAËNTJENS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : CAVALON Michel

2026.10.07 Mutuelle communale

AXA propose de présenter une offre assurantielle et promotionnelle sur les contrats santé à destination des habitants de Pluherlin.

Dans ce cadre elle sollicite, la commune de Pluherlin pour nouer un partenariat afin de communiquer sur la tenue de réunions et l'utilisation d'une salle pour des réunions publiques d'information.

Sur proposition du bureau municipal et après avis favorable du CCAS, le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention de partenariat.
- **APPROUVE** la mise à disposition gratuite pour des réunions publiques.

Observations

- **Bénédicte Garçon rappelle l'historique de la mise en place de la mutuelle communale et le fonctionnement. L'objectif est de diminuer le coût pour les usagers.**
- **Public cible : pour les personnes non-salariées.**
- **Jean-Pierre Galudec indique il y a un bilan prévu au bout d'un an.**
- **Réunion publique 3/12 à 17h à l'ancienne école.**

Fait et délibéré en séance publique
les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Michel CAVALON
Le secrétaire de séance

Jean-Pierre GALUDEC,
Le Maire

Jean-Pierre GALUDEC
Signature numérique de Jean-Pierre GALUDEC
Date : 2026.11.16 14:29:58 +01'00'